

## COMMUNIQUÉ

Fribourg, le 30 juin 2019

### **OUI à la réforme fiscale fribourgeoise Les organisations économiques saluent une décision d'avenir**

**Les organisations économiques fribourgeoises se réjouissent de la claire acceptation de la réforme fiscale cantonale ce dimanche 30 juin 2019. Le résultat du scrutin fait logiquement suite au plébiscite fribourgeois en faveur de la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA), il y a quelques semaines. Il dote le canton de Fribourg d'un cadre fiscal compétitif au niveau national et international. Point essentiel: entreprises internationales et PME locales disposent désormais d'une visibilité à long terme en matière fiscale.**

La Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg (CCIF), la Fédération Patronale et Economique (FPE) et l'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) s'engagent depuis plusieurs années en faveur de cette réforme indispensable au maintien de l'attractivité de notre région. Elles sont aujourd'hui particulièrement satisfaites que le peuple fribourgeois partage et valide leur vision d'avenir, basée sur une fiscalité favorable aux investissements, aux PME et à l'emploi.

Avec leur oui à 55,8%, les Fribourgeoises et les Fribourgeois ont fait le choix d'un pragmatisme avisé. La CCIF, la FPE et l'UPCF sont convaincues que le canton, sa population, ses entreprises, sans oublier les communes, qui profiteront d'une aide financière substantielle pour assurer la transition, sortent gagnant de cette votation. Elles continueront à s'engager sans relâche pour la prospérité de notre région.

#### **Contacts:**

**Daniel Bürdel, directeur adjoint UPCF: 079 262 04 70**

**Nadine Gobet, directrice FPE: 079 418 46 27**

**Chantal Robin, directrice CCIF: 079 633 79 53**